

ÉDITORIAL

Installation du bio, local, sous signe de qualité et lutte contre le gaspillage alimentaire... La loi Alimentation adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale fin mai a des accents de déjà-vu. Si le texte a pour mérite de chiffrer et graver dans le marbre une certaine ambition pour nos restaurants collectifs, il faut reconnaître que les professionnels du secteur n'ont pas attendu cette injonction législative pour se mettre à l'ouvrage. Exemple dans ce numéro avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce projet de loi propose aussi une orientation plus originale et encore peu courante : le don alimentaire, que nous explorons également dans ce dossier. Malgré quelques avancées, de nombreux observateurs dénoncent le manque d'ambition du projet. Les pesticides et le bien-être animal, deux sujets pourtant plébiscités par nos concitoyens, n'apparaissent plus dans la loi. Manque d'ambition également pour nos restaurants collectifs : les objectifs poursuivis ne pourraient-ils pas être assortis d'incitations financières ? Le gouvernement mise sur la restauration collective et la déploie comme étendard d'une alimentation saine, équilibrée et de qualité. Mais il doit aussi rendre à notre alimentation sa valeur : des produits de qualité, le travail des cuisiniers et la qualité du service ont un coût qu'il faut revaloriser. Le travail de sensibilisation du grand public, et en particulier des plus jeunes, doit être engagé. Apprenons à moins gâcher, apprenons à mieux consommer, réapprenons à manger et à goûter. Il faut réinvestir dans notre assiette, dans tous les sens du terme. La restauration collective est un bon allié !

Violaine COLMET-DAÂGE

Sommaire

Les nouvelles de la profession

4 Actualités professionnelles

10 Paroles d'expert Entretien avec Frédérique Lehoux, déléguée générale du Geco Food Service

12 Rencontre Anne-Françoise Gicquel, présidente de l'ACEFH

14 Événement Salon Restau'Co : succès confirmé !

Primeurs du marché

16 Actualités produits

18 Actualités équipements

Grand Angle

20 Moins gâcher, est-ce possible ?

24 Gaspiller moins pour manger mieux

26 Ehpad : un repas sur trois n'est pas intégralement consommé

27 Le don alimentaire : la bonne alternative

28 Marché Trier et recycler en deux temps trois mouvements !

La nutrition s'invite au menu

30 Menus et recettes

36 Reportage Alimentation en milieu carcéral

38 Événement Cantina 2018

40 Aliments à la loupe Pâtisseries & glaces

Les spécialistes

43 Formation Management. Désamorcer les conflits

44 What health ? Pain au lait enrichi

46 Équipement Vêtements professionnels

49 Hygiène Conservation des aliments.

Maîtriser l'hygiène et les températures

50 Ressources humaines Le CSE, nouvelle instance représentative du personnel



20



40

Nutritioninfos
Collectivités

Parresia

Éditeur : Parresia : 109, avenue Aristide-Briand CS 90042 - 92541 Montrouge Cedex - France
SAS de presse au capital de 1 100 000 euros - RCS : 837 734 318 Nanterre

Directeur de la publication : Patrick Bergot
Directeur opérationnel : Alain Baudevin

Directrice des rédactions : Ludivine Aubin-Karpinski - Rédactrice en chef : Violaine Colmet-Daâge
(violaine.colmet-daage@parresia.fr) - Responsable d'édition : Franck Mangin

Comité de rédaction : Nadia Bastide, Sonia Belli, Tiphaine Beausseron, Cécile Demailly,
Laurent Feneau, Claire Manicot, Valérie Mouille

Conception graphique : Marc-André Tirouet - Maquette pages Recettes et Menus : Claire Jouanneau

Publicité : Corentin Palud (corentin.palud@parresia.fr) - Tél. : 06 07 07 32 29 - Dylan Augustin
(dylan.augustin@parresia.fr) - Tél. : 06 65 93 75 14 - Claudine Trufer (claudine.trufer@parresia.fr) - Tél. 01 49 85 60 44
Nathalie Pradier (nathalie.pradier@parresia.fr) - Tél. : 06 87 21 61 98

Imprimerie : Imprimerie de Champagne - 52200 Langres

ISSN : 2493-2787 - Commission paritaire : 0418T93041 - Dépôt légal : juin 2018

Abonnements : Nutrition infos Collectivités - service abonnements - CS 60020 - 92245 Malakoff Cedex

Tél. : +33 (0)1 40 92 70 58 - Fax : +33 (0)1 40 92 70 59 - E-mail : edp.abo@mag66.com

Tarif abonnement : 1 an - 60 euros

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation du directeur de la publication.

Photo de couverture : PitchyPix/iStock